AR Prefecture
043-200073401-20240918-2024078-DE
Reçu le 24/09/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 078**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 05/09/2024

Membres en exercice : 43 présents : 24 Votants : 29 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 29

SÉANCE du 18 Septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi dix huit septembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Roche Patrick, Ribes Michel, Gentes Laurent, Sabatier jean-Pierre, Defay André, Behar Daniel, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Miramand Christine à Abrial Raymond, François Cabanes à Behar Daniel, Marie-Agnès Mourlevat à Marie-Christine Veysset.

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Création d'un service commun par l'EPCI et une ou plusieurs de ses communes membres pour l'exercice d'une compétence non transférée : poste mutualisé de secrétaire de mairie itinérant

La mutualisation au sein de la Communauté de communes permet de garantir des services sur ce territoire rural et de répondre à des nouveaux besoins des maires.

Le secrétariat de mairie de remplacement en est une illustration.

Face à la pénurie de secrétaires de mairie pour faire face à des remplacements, il a été évoqué la création du poste de secrétaire de mairie itinérant, mis à disposition des communes pour effectuer des remplacements. L'objectif était de permettre aux communes de garantir la qualité et la continuité des services, par exemple : la possibilité de remplacer la secrétaire de mairie, en cas de maladie, un jour d'ouverture au public.

En milieu rural, les communes ont besoin de compétences dont le coût est trop élevé pour une commune isolée. La mise en commun de moyens et de ressources est une réponse pour offrir des services correspondant aux attentes de la population et pour mutualiser les coûts.

Contrairement au transfert de compétence, la création du service commun n'emporte pas de dessaisissement des compétences de la commune e service commun n'est pas une personne morale, il n'a aucune attribution propre. Ainsi un service commun apportera simplement son expertise.

Les effets de ces mises en commun sont réglés par une convention signée par le Président et les maires des communes concernées après adoption des assemblées délibérantes respectives.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20240918-2024078-DE
Reçu le 24/09/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Cette convention fixe l'objet de la mutualisation, son périmètre, les moyens humains et matériels mutualisés ainsi que les modalités de remboursement des charges de mutualisation.

Monsieur le Président propose de créer un service commun de secrétaire de mairie itinérant, en vertu de l'article 5211-4-2 du CGCT.
La création de ce service commun n'emporte aucun transfert de personnel. Il sera rattaché au service des Ressources Humaines.

La convention et le contrat de prestation ont été soumis à l'avis préalable du Comité Social Territorial le 5 septembre dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **approuve** la création d'un service commun de secrétaire de mairie itinérant,
- **approuve** la convention et le contrat de prestation,
- **autorise** Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires et à signer tout acte y relatif.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme